

5 octobre 2021



GRÈVE POUR LES

SALAIRES - EMPLOIS - RETRAITES

La crise Covid a fait la preuve encore une fois que les fonctionnaires sont indispensables à la nation. Le président de la république maintient pourtant la destruction de notre statut et distille des fakes news que beaucoup prennent pour argent comptant.

“Les fonctionnaires seraient mal payés mais...”

- Nous aurions la garantie de l'emploi : **Faux !** Aujourd'hui, un fonctionnaire peut être licencié. Pour faute grave, bien-sûr (au Département du Var, les conseils de discipline aux motifs quelquefois fallacieux se multiplient), mais aussi sans faute (externalisation de la mission, et des agents).
- Nous aurions la garantie d'un déroulement de carrière : **Pas pour tous !** Il n'y a plus de CAP d'avancement et l'allongement des durée d'avancement, la raréfaction des recrutements et, par voie de conséquence, des postes à l'avancement, réduisent nos déroulements de carrière.
- Nous aurions l'égalité de traitement, entre hommes et femmes et entre agents à missions égales : **Faux.** Les écarts entre femmes et hommes sont démontrés chaque année, y compris au Département du Var. Quant à l'égalité entre deux missions identiques, le projet de RIFSEEP de notre collectivité a clairement démontré qu'elle est loin d'être acquise.

Entre 2017 et 2019, au Département du Var,

- 139 postes de titulaires ont disparu, sans remplacement, dont la moitié chez les TOS ;
- Ces emplois titulaires n'ont pas été compensés par des postes de contractuels, qui sont de moins en moins nombreux.
- Ce sont donc les titulaires restants qui absorbent la charge de travail de leurs collègues partis.

JUSQU'À QUAND ?

Entre 2019 et 2020, au Département du Var,

- 13 millions d'euros ont été économisés sur les charges de personnel (8 millions en 2019, 5 de plus en 2020), malgré les dépenses liées à la crise sanitaire.
- Plus de 220 millions ont été économisés sur les dépenses de fonctionnement.
- Mais toujours pas de prime COVID, ni de RIFSEEP digne.
- Par contre, les postes vacants un peu partout, ça ne change pas...

JUSQU'À QUAND ?

- Nous aurions beaucoup de congés : **Attention !** A compter de 2023, au motif des 1607 heures par an, nos congés annuels, nos congés exceptionnels et autres autorisations d'absence (obtenus en lieu et place d'augmentations salariales) courent le risque de se trouver impactés. C'est le grand chantier R.H. de l'année prochaine.
- Vous ne fichez rien de la journée : **Ah bon !** De nombreuses études démontrent que les fonctionnaires français travaillent plus que leurs homologues européens. Les suppressions de postes, les absences non remplacées ont indéniablement conduit à une augmentation de la charge de travail pour la quasi-totalité des agents publics.
- Vous avez un régime spécial pour les retraites : **Vrai mais il y a de bonnes raisons** : Le projet de réforme du Président Macron menace directement notre régime de retraite. Quand nous partons enfin à la retraite nos primes ne sont toujours pas comptées (contrairement au privé) et notre pouvoir d'achat dégringole gravement.

Le 5 octobre, imposons :

- **L'arrêt immédiat de la destruction du Statut des fonctionnaires**, seul rempart pour un service public au service des citoyens partout sur le territoire national.
- **Une politique de retour au plein-emploi** par un moratoire sur la fermeture des services publics et des entreprises, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement, la santé, la protection sociale et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...
- **un renforcement de notre système de retraite** par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi...
- **une augmentation générale des salaires et des minima sociaux**, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques et un Smic à 2000 euros...
- **le développement de notre protection sociale** avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité Sociale, création d'une sécurité sociale professionnelle...
- **une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes** avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, fin des temps partiels de moins de 24 heures, revaloriser les métiers à prédominance féminine, rattraper les retards de carrière...

ORGANISONS-NOUS,

RASSEMBLONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS !

LE 5 OCTOBRE 2021,

AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !